

# LES ROBES DU BOULEDOGUE FRANÇAIS

## QUE DIT LE STANDARD ?

**Poil : Ras, serré, brillant et doux, sans sous-poil.**

C'est vraiment une des caractéristiques qui est en passe de se perdre

Le pelage à poil ras est un pelage répandu qui se caractérise par un raccourcissement de tous les poils et une répartition uniforme sur tout le corps La longueur du poil n'est pas précisée mais il est admis qu'il ne doit pas dépasser 1,5 cm

Hélas, on ne compte plus, y compris sur les podium, les sujets dotés d'un poil épais, dru et rêche

**Couleur : Fauve, bringé ou non, avec ou sans panachure.**

## **ROBES SANS PANACHURE**

**Fauve : Robe uniforme, de nuance fauve clair à fauve foncé, pouvant présenter une atténuation de couleur dans les parties déclives, masquée de noir ou non masquée, la robe masquée étant préférée. Présence ou non de la panachure blanche limitée.**

La robe fauve a de nombreuses nuances allant du fauve clair : citron, froment, jaune (comme le labrador) au fauve rouge chatoyant (comme le setter irlandais) en passant par le fauve orangé jusqu'au fauve foncé.

Le goût actuel des éleveurs et des juges penche pour le fauve rouge, ce qui n'est pas la nuance présente à l'origine de la race, ni au moment de l'acceptation de cette robe il y a trente ans. Probablement introduite par les croisements opérés en coulisses à l'époque pour pallier le manque de reproducteurs porteurs du gène fauve, ce ne serait pas une bonne chose qu'elle s'impose au point de faire disparaître la robe fauve clair ou orangé à masque noir.

**Bringé : robe fauve moyennement rayée transversalement de bringeures sombres donnant un aspect « tigré », la robe fortement bringée ne doit pas aller jusqu'à masquer le fond fauve. Le masque noir peut être présent. Présence ou non de la panachure blanche limitée.**

C'est la robe d'origine de la race, et la base sur laquelle il faut revenir ponctuellement pour améliorer les autres robes. Là encore, il faut rappeler que les bringeures sont les rayures sombres posées SUR le fond fauve et non l'inverse.

Leur largeur, leur nombre, leur intensité font la diversité de cette robe, mais le standard précise bien : robe fauve MOYENNEMENT rayée de bringeures.



**Légende : robe bringé standard**

Il faut donc privilégier cette nuance, même si sont admises :

-les robes légèrement bringées, si les bringeures sont fines et peu serrées, sans aller jusqu'à l'extrême que certains désignent comme « bringé inversé » ou moins délicatement « limace de cave ».



*limite de la robe bringé clair*

-les robes fortement bringées, c'est-à-dire quand les bringeures sont larges et très denses réduisant au minimum les zones fauves, mais sans aller jusqu'au noir total ; dans ce cas, les juges rigoureux pourraient préciser qu'ils ont bien vu subsister le fond fauve, sur la tête ou le flanc

La nuance du fonds fauve, intervient également dans la beauté de la robe bringée selon qu'il est fauve clair ou fauve soutenu, comme pour le « bringé doré » la robe la plus somptueuse que peut porter notre bouledogue



*robe bringé doré*

## **ROBES AVEC PANACHURE**

**Bringé avec panachure blanche moyenne ou envahissante : dite «caille», la panachure étant idéalement répartie sur l'ensemble de l'animal. Quelques tavelures sur la peau sont tolérées.**

**Fauve avec panachure blanche moyenne ou envahissante : dite «fauve et blanc», la panachure étant idéalement répartie sur l'ensemble de l'animal. Quelques tavelures sur la peau sont tolérées.**

**Pour toutes les robes, la truffe est noire, jamais marron ni bleue. Les sujets totalement blancs (à panachure totalement envahissante), à condition que la truffe et le bord des paupières soient noirs, sont admis mais non recherchés à cause des risques associés de surdité.**

## La panachure

La panachure est représentée par les plages blanches qui envahissent la robe colorée, ce serait une erreur de croire qu'il s'agit d'une robe blanche sur laquelle apparaissent des taches colorées.

L'extension et la répartition de ces plages blanches sur la robe colorée, fauve ou fauve bringée varient selon le locus qui s'exprime :

### **ALLELE S pour la panachure limitée**

Au minimum on observe une petite touffe de poils blancs au niveau du poitrail

Au maximum, ce seront des taches blanches sur le poitrail, le ventre, l'encolure et la tête avec formation d'une liste, parfois même d'un collier.

### **SP pour la panachure moyenne**

L'ensemble du corps est envahi par le blanc, la couleur persistant sous forme de plages irrégulières par le nombre, la taille et la forme.

On peut admettre que couleur et blanc se trouvent à peu près à égalité, sans que la robe colorée subsiste essentiellement sous forme de « manteau » sur un fond blanc, qui a les faveurs de quelques éleveurs et juges, mais dont on pourrait laisser l'usage à son cousin le Terrier de Boston.

### **SW pour la panachure envahissante**

Ici, la couleur initiale, fauve ou fauve bringée, est largement envahie par le blanc et ne persiste que sous la forme de quelques taches colorées sur la tête, la base de la queue,

Le blanc domine sur l'ensemble de la robe.

La limite extrême de l'envahissement du blanc sur la couleur qui reste limitée à la truffe et aux yeux n'est pas à rechercher, en raison du risque de surdité associé.

Un intrus vient parfois gâcher les robes panachées, **le gène T** qui s'amuse à déposer des petites taches colorées sur les plages blanches, n'apparaissant pas à la naissance, mais se développant au bout de quelques semaines. Il s'exprime peu actuellement, et il vaudrait mieux que cela continue pour la beauté de la robe bringée et blanc sans moucheture (dite caille) ou fauve et blanc sans truiture.



*un gentil petit cumulard , manteau et mouchetures*

**Ce petit exposé sans prétention n'a pour seul but que de rappeler quelques bases et peut être donner envie de consulter les nombreux ouvrages consacrés par d'illustres auteurs à la génétique de la robe du chien.**

**NB : Bien que les propriétaires des sujets concernés n'aient pas déposé de réclamation, en bonne et due forme, le CBF adressera dans les très prochains jours une nouvelle LETTRE OUVERTE à la SCC pour faire connaître son analyse et son point de vue suite à la disqualification attribuée en expositions canines à des Bouledogues Français de robe « fauve masquée, marquées de panachure blanche moyenne ou envahissante ».**

**EW**